

À l'initiative du Conseil général du Val d'Oise, le Syndicat mixte des berges de l'Oise a été créé en **Juin 2003.**



## QUELQUES CHIFFRES

1 400 000 € de budget  
90 km de berges  
22 communes  
2 intercommunalités  
1 Département

## LES OBJECTIFS :

**PRESERVATION** des berges naturelles et aménagées pour lutter contre l'érosion ;

**RESTAURATION** notamment par des techniques de génie végétal ;

**SENSIBILISATION** de la population sur la nécessité de préserver ce milieu fragile ;

**CONCERTATION** avec les acteurs locaux (élus, riverains, associations).



Risberme à Beaumont-sur-Oise



Aménagement à Éragny-sur-Oise



Encoche avant travaux à Auvers-sur-Oise



Encoche après travaux à Auvers-sur-Oise



Panneau à L'Isle-Adam



Chemin à Cergy

## LES MISSIONS :

**ENTREtenir** la végétation rivulaire (ripisylve) et les espaces verts ;

**AMÉNAGER ET RESTAURER** les secteurs sensibles ;

**COMMUNIQUER** par la pose de panneaux d'information.

